



Département  
de l'Yonne

# Communiqué de presse

La Ville de Joigny vous informe

Joigny, mardi 16 novembre 2021

## Au marché, une case est disponible pour un commerce alimentaire

Une case d'une superficie de 13,5 m<sup>2</sup> - la case numéro cinq - est disponible au marché de Joigny, sous la Halle. La Ville de Joigny lance un appel à candidatures auprès des commerçants intéressés. Il est à transmettre au plus tard vendredi 10 décembre 2021.

1. La case accueillera un commerce alimentaire, uniquement. Elle est située dans l'allée latérale de la Halle, côté quai ;
2. Comment candidater ? Les commerçants doivent s'adresser au service des marchés de la Ville de Joigny, tél. 03 86 92 48 05 ou 07 85 50 41 22. E-mail : [rosa.veulliotte@ville-joigny.fr](mailto:rosa.veulliotte@ville-joigny.fr)
3. La commission municipale du marché se réunira pour statuer sur les demandes qui lui seront parvenues. A noter que le règlement intérieur du

marché, faisant part des différentes modalités ainsi que des tarifs, est affiché sous la Halle.

4. Le marché de Joigny fonctionne le mercredi matin et le samedi matin. Il accueille environ 80 commerçants sous la Halle et jusqu'à une soixantaine en extérieur. Parmi les plus réputés de l'Yonne, il est sélectionné depuis plusieurs années pour participer au concours du plus beau marché de France organisé par TF1.